

Démarche : Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

Organisme : Service Scolarité Pharmacie

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Date de naissance

Formulaire

Vous êtes pharmacien et vous souhaitez accueillir un stagiaire à partir de Janvier 2026, ou renouveler votre agrément qui expire en décembre 2025.

compléter le formulaire avec les pièces jointes demandées.

Les conditions d'expérience :

Si vous ne remplissez pas ces 2 conditions, votre dossier n'est pas recevable.

(Article 21 de l'Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie).

Etes vous pharmacien titulaire d'officine (A ou E) ou gérant d'une pharmacie mutualiste ou minière (D) depuis au moins 2 ans ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Justifiez vous de 5 années d'exercice officinal en tant que pharmacien thésé?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quel est l'objet de votre demande d'agrément ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1ère demande

Renouvellement

Échéance de l'agrément :

Cochez la mention applicable

Oui

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

Non

Changement du lieu d'exercice :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autre :

Combien de stagiaire avez vous formé durant la période d'agrément écoulé ?

Stage d'initiation :

Quelle année :

Stage d'application des enseignements thématiques (3ème ou 4ème année) :

Quelle année :

Stage de pratique professionnelle :

Quelle année :

Avez vous fait partie d'un jury d'examen sur les 5 dernières années ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Précisez l'année :

Le pharmacien demandeur.

Présentation :

Civilité :

Mme

M.

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

Nom Prénom :

Dénomination commerciale de la pharmacie :

Adresse :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Il sera utilisé pour vous contacter que dans le cadre de cette campagne.

Superficie de l'officine (m2) :

Structure administrative :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Exploitation personnelle

Exploitation en société

Intitulé du Diplôme :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Diplôme d'état de docteur en pharmacie

Date d'obtention du diplôme :

UFR de pharmacie de :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Reims

Autre

Ville :

Autre(s) diplôme(s) universitaire(s) :

N° RPPS :

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

Responsabilités éventuelles dans le domaine pharmaceutique et de la santé :

(exemple : professeur ou maître de conférence associé, conseiller ordinal, association des maîtres de stage, association de malades, réseaux de santé...)

Votre formation continue :

Explication :

- Suite à la loi HPST du 21 juillet 2009 : Obligation de participer au cours de chaque année civile, à un programme de DPC collectif annuel ou pluriannuel mis en œuvre par un organisme de DPC enregistré (décret 2011-2118 du 30 décembre 2011).

- Depuis le 1er janvier 2017, tout pharmacien doit justifier, pour une période de 3 ans, de son engagement dans une démarche de DPC comportant des actions de formation continue, d'analyse, d'évaluation et d'amélioration de ses pratiques et de gestion des risques (article 114 de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé).

Etes vous en conformité avec cette obligation ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

joindre le document de synthèse de vos actions de DPC suivies au cours des années 2022,2023 et 2024.

C'est le seul document qui permet au CROP d'opérer un contrôle efficient des obligations de DPC. En l'absence de ce document de synthèse votre dossier de demande d'agrément ne sera pas recevable.

Vous avez la possibilité de missionner, à chaque stage, un pharmacien adjoint pour participer à la formation des stagiaires. Cette mission est à renouveler à chaque stage. Envisagez-vous cette éventualité ?

Seuls les pharmaciens-adjoints pouvant justifier de trois années d'exercice de la pharmacie avec une inscription à la section D de l'ordre peuvent remplacer le pharmacien titulaire maître de stage pour les formations à la pratique de stage organisées par l'UFR de Pharmacie.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

La pharmacie.

Etes-vous en règle avec l'arrêté annuel relatif au nombre de pharmaciens dont les titulaires d'officine doivent se faire assister en raison de l'importance de leur chiffre d'affaires ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Equipe officinale :

Pharmacien(s) co-titulaire(s) ou associé(s) :

Cochez la mention applicable

Oui

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

Non

Combien ?

Pharmacien(s) adjoint(s) :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Combien ?

Etudiant(s) muni(s) d'un certificat de remplacement :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Combien ?

Autre(s) étudiant(s) salarié(s) (>3ème année) :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Combien ?

Préparateur(s) en pharmacie :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Combien ?

Apprenti(s) préparateur(s) :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Combien ?

Autre(s) (préciser) :

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

Formation continue de l'équipe officinale (justificatifs des 3 dernières années).

Pour les membres de l'équipe officinale, merci de joindre la synthèse des actions de DPC des pharmaciens adjoints. Pour les préparateurs en pharmacie, la justification d'action de formations représente un plus qui sera pris en compte dans l'étude de la demande d'agrément.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

DPC Pharmacien (s) adjoints(s) :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

DPC Préparateurs en pharmacie :

Autres formations suivies :

Activités de l'officine :

Mise en œuvre des missions de la loi HPST.

Contribution aux soins de premier recours :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

le(s)quel(s) ? (prévention, dépistage, conseil pharmaceutique etc...)

Participation à la coopération entre professionnels de santé :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dans quel cadre ?

Participation effective aux services de garde et d'urgence :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

pourquoi ?

Concours aux actions de veille et de protection sanitaire organisées par les autorités de santé :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

le(s)quel(s) ?

Entretiens pharmaceutique :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

le(s)quel(s) ?

Participation à un programme d'ETP et aux actions d'accompagnement des patients :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

le(s)quel(s) ?

Pharmacien correspondant au sein d'une équipe de soins :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pharmacien référent au sein d'un établissement médico-social dépourvu de PUI (ex : EHPAD) :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autres types d'activités au sein de ce type d'établissement :

Participation à des réseaux (cancer, diabète, asthme, SIDA, addictions...) :

HAD :

Autres activités particulières :

Préparatoire :

Respect des Bonnes Pratiques de Préparations (BO 2007-7 bis) :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

Balance contrôlée annuellement (Carnet métrologie à mettre à disposition) :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Moyenne des préparations effectuées mensuellement à l'officine :

Moyenne des préparations effectuées mensuellement par une pharmacie sous-traitante :

Espace de confidentialité présent dans l'officine :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L' exercice Officinal.

Dossier Pharmaceutique (DP) :

Existe t'il un dossier pharmaceutique au sein de votre officine ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Alimentez-vous le DP des patients ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Consultez-vous le DP des patients ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Processus de dispensation.

Rédigez-vous des interventions pharmaceutiques ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Proposez-vous des plans de posologie pour les patients polymédiqués ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

Proposez-vous des RDV pour des dispensations particulières ou des bilans de médication ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Formalisez-vous votre conseil pharmaceutique ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Contribuez-vous aux vigilances (pharmacovigilance et dépendance / erreurs médicamenteuses / qualité d'un médicament) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autres :

Qualité.

Avez-vous débuté ou déjà mis en place un système de management de la qualité à l'officine ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Disposez-vous d'un responsable assurance qualité à l'officine ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Utilisez-vous les sites eQo et AcQO ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Disposez-vous de référentiels, normes ou certification dans votre officine ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le(s)quel(s) :

Disposez-vous des procédures suivantes :

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

Gestion d'analyse des erreurs de dispensation ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Gestion des produits thermolabiles ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Gestion des alertes de retraits de lots de médicaments ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autres procédures :

La documentation.

Produits de reconnaissance pour les stagiaires (liste fournie par la faculté) :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Documentation obligatoire (BP opposables à l'officine) :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Documents de référence nécessaires à l'analyse pharmaceutique des dispensations :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le(s)quel(s) :

Les motivations du pharmacien souhaitant devenir Maitre de Stage.

Rubrique à compléter :

Devoirs et Obligations : La charte d'engagement.

Dossier de demande d'agrément maitres de stage en Officine

La « charte d'engagement » rappelle les devoirs d'un maître de stage agréé vis-à-vis de son stagiaire.

La charte est téléchargeable sur le site internet de la faculté de pharmacie via le lien suivant : <https://www.univ-reims.fr/ufrpharmacie/devenir-maitre-de-stage-agree/tableau-maitres-de-stage-agrees-2023,24977,41252.html>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Charte d'engagement.